

Neuchâtel, le 25 novembre 2024

Réponse à la résolution urgente du 23.09.2024 de l'assemblée citoyenne Neuchâtel Est intitulée : Réaménagement de la place de La Coudre / Où en est-on ? Pourquoi ces retards ? (R-NEE-003)

Mesdames, Messieurs,

Nous avons bien reçu la résolution urgente datée du 23 septembre 2024 nous demandant des informations quant aux obstacles que rencontre le projet de réaménagement de la Place de La Coudre ainsi qu'un planning révisé du projet.

En préambule, nous tenons tout d'abord à vous assurer de l'importance que nous accordons à ce projet et de notre engagement à le mener à bien. La présente réponse nous permet de vous présenter les démarches entreprises depuis le concours d'urbanisme ainsi que les prochaines étapes du projet.

Ce qui a été réalisé depuis le concours d'urbanisme en 2019-2020 et la démarche participative

Il convient tout d'abord de relever que le projet de réaménagement de la place de La Coudre fait partie du Projet d'agglomération 4^e génération de la Confédération et devrait bénéficier à ce titre d'un cofinancement s'élevant à environ 30%. En raison du calendrier propre à ce programme de la Confédération sur lequel la Ville n'a pas d'influence, il n'était de toute manière pas possible de commencer les travaux avant 2024 si nous voulions bénéficier du cofinancement.

Dans ce contexte, l'engagement avait été pris lors du processus participatif de tester les propositions issues du projet lauréat avant de concevoir les aménagements définitifs. Ainsi, afin de mettre à profit le laps de temps imposé par le calendrier de la Confédération tout en amorçant à coût modéré la transformation du cœur du quartier de La Coudre, nous avons décidé de réaliser dès 2021 des aménagements transitoires.

Ceux-ci visaient à améliorer à court terme la qualité de vie dans le quartier de La Coudre et à tester certaines idées développées dans le projet lauréat. Les grands principes du projet lauréat, dont une meilleure adéquation des espaces aux attentes de la population et la mise en place d'aménagements plus verts, plus perméables et moins routiers, ont ainsi été transposés de manière simple.

La place du funiculaire a ainsi accueilli des « îles » perméables dans sa partie centrale, plus conviviales et favorables à la lutte contre les îlots de chaleur urbain. La place a également été entourée d'une bande végétalisée composée de graminées et de fleurs, préfigurant le principe d'une plus grande biodiversité sur la place. Deux pergolas équipées de tables de pique-nique ont été installées pour offrir un espace de détente ombragé bordant un terrain de pétanque. Pour les plus jeunes, une boîte de jeux a été mise à disposition dans la partie ouest de la place. Par ailleurs, des toilettes publiques temporaires ont également été installées en raison de l'état des actuelles toilettes situées contre le mur ouest de la station, qui devront faire l'objet de travaux plus conséquents et/ou d'un remplacement.



Dans le préau du collège, nous avons complété les aménagements existants, plutôt dédiés aux jeux de balle, aux vélos et aux trottinettes, avec des espaces plus calmes, perméables et équipés de deux tables de pique-nique. Deux petites pergolas et une table de pique-nique ont été installées sur le site de la place de sport de Ste-Hélène.

Ces différents éléments temporaires permettent d'ores et déjà d'améliorer l'aménagement du secteur et de tirer des enseignements pour la suite. Concernant le projet définitif, les travaux n'ont malheureusement pas pu débiter cette année comme prévu initialement. Plusieurs facteurs expliquent cette modification du calendrier.

Tout d'abord, la révision du Plan d'aménagement local en cours ainsi que l'établissement d'un projet de territoire (<https://www.neuchatelville.ch/projet-de-territoire>) nous conduisent à prendre en compte les nouveaux besoins, notamment au niveau scolaire, en lien avec les nombreux projets immobiliers et l'accroissement de la population dans le quartier Portes-Rouges / La Coudre. Le développement du projet d'aménagement du quartier doit intégrer ces développements récents.

De plus, en lien avec la fusion et avec la forte dynamique territoriale que nous connaissons actuellement, une priorisation des projets, notamment dans le domaine de l'aménagement urbain et des planifications, doit en permanence être effectuée en fonction des ressources disponibles. Plusieurs objets pour lesquels les crédits ou les planifications ont d'ores et déjà été validés par le législatif sont ainsi en cours de réalisation ou d'accompagnement par les services de l'administration sur l'ensemble du territoire communal.

Dans ce contexte d'intenses développements urbanistiques et dans lesquels les ressources financières et humaines sont par définition limitées, le projet est recentré par le Service du développement territorial en tenant compte des évolutions du contexte.

Projet définitif du réaménagement de la place de La Coudre

Afin d'aller de l'avant, le projet sera focalisé dès cet automne sur le réaménagement de la place de La Coudre, intégrant le tronçon de la rue de la Dîme au droit de la place, jusqu'à la façade du collège du Crêt-du-Chêne. Les collaborateurs-trices en charge du projet vont ainsi rencontrer dans les prochaines semaines le Groupement citoyen ainsi que les acteurs clés du quartier pour faire le bilan des aménagements provisoires mis en œuvre et valider le cahier des charges précisé. La demande de crédit sera sollicitée début 2026 au Conseil général. En cas de validation, les travaux pourraient débiter en 2026, pour autant que la mise à l'enquête publique ne soit pas bloquée par des oppositions.

Les autres secteurs feront l'objet de projets ultérieurs, notamment le réaménagement du préau du collège du Crêt-du-Chêne et à plus long terme celui de l'espace situé en contrebas du collège de Ste-Hélène.

Par ailleurs, nous tenons à vous informer que la requalification des espaces publics de votre quartier prendra forme dès le printemps 2025, avec le lancement des travaux de réaménagement de l'avenue des Portes-Rouges. À l'issue du chantier, les habitant-e-s et usagers-ères du quartier bénéficieront d'une rue apaisée, offrant un meilleur partage de l'espace entre les différents modes de déplacement. Des arbres, plantés pour durer, apporteront progressivement leur ombrage et de la fraîcheur. Ils accompagneront la mue de cette rue urbaine, colonne vertébrale du quartier des Portes-Rouges, pour un quartier plus résilient face aux changements climatiques.

Des travaux seront aussi réalisés en 2025 pour transformer les toilettes actuelles situées dans le bâtiment du funiculaire.

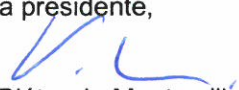
./.

Nous sommes convaincus de l'importance de la communication transparente et régulière avec la population, et nous nous engageons à vous fournir des mises à jour fréquentes sur l'état d'avancement du projet.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

La présidente,


Violaine Blétry-de Montmollin

Le chancelier,


Daniel Veuve